

**RÉUNION DES RESPONSABLES DE SECTION DU 13 OCTOBRE 2016****Lutter plus efficacement**→ par Claire Bornais, *secrétaire nationale*, et Hervé Christofol, *secrétaire général*

La réunion de cette année a été riche en discussions autour des grands dossiers du moment, comme le suivi de carrière ou la réforme de l'entrée en master, mais aussi sur la dégradation des conditions de travail.

Cette réunion annuelle a rassemblé quarante camarades en responsabilité dans des sections ou coordinations de section du SNESUP-FSU ([co]secrétaires, trésorier/ère.s, membres de bureau), provenant de vingt-neuf établissements différents, pour des échanges autour de l'activité syndicale dans les établissements, de la syndicalisation et des grandes questions d'actualité.

Le constat de la dégradation des conditions de travail en raison des difficultés budgétaires et des dérives gestionnaires, ainsi que de l'augmentation massive de la souffrance au travail qui en découle dans les établissements est très largement partagé. Bien que toutes et tous les camarades présent.e.s soient farouchement déterminé.e.s à continuer à lutter

contre ces problèmes, ils/elles ont souvent exprimé un sentiment de solitude et donc d'impuissance, les adhérent.e.s prêt.e.s à animer la vie des sections et à suivre les problèmes individuels étant hélas trop peu nombreux/ses. C'est l'occasion de souligner ici le caractère fondamental de l'investissement de chacun.e des syndiqué.e.s dans sa section, pour augmenter

la puissance du syndicat, et *in fine* sa capacité à lutter et obtenir des victoires. Les discussions ont également porté sur les grands dossiers du moment : suivi de carrière et mise en place pour les établissements de la vague C, réforme de

l'entrée en master. Les débats, très nourris, ont montré des divergences sur cette dernière question.

▼  
**Le constat de l'augmentation massive de la souffrance au travail est très largement partagé.**  
 ▲

La fin de la rencontre a été l'occasion de présenter des fiches pratiques à destination des militant.e.s : l'une sur le traitement des cas de harcèlement, une autre sur les droits et moyens d'affichage syndical, une troisième sur les droits pour

les organisations syndicales à diffuser des informations sur les adresses électroniques professionnelles des agents. Toutes ces notes sont disponibles sur le site du SNESUP, dans la rubrique Agir/Outils militants/Mémos et fiches pratiques. ●